

L'écho de mars

Le Mot du Maire ...

Ce mois-ci, nous venons d'apprendre la fermeture de la boulangerie. Dans quelques semaines, le rideau sera baissé et les lumières définitivement éteintes.

Qui peut dire qu'il ne mange pas de pain ?

Qui ne salive pas devant une tarte aux fraises ?

Qui peut rester de marbre face à une odeur de viennoiserie ou de brioche encore tiède ?

Pourtant la boulangerie ferme...

Mais pas complètement, car le Rétro a bien voulu reprendre le rayon pain-pâtisserie-viennoiserie pour garder ce commerce de proximité sur la commune. Je tenais à remercier la boulangerie Verdon qui permet cette continuité du service et le Rétro qui a accepté ce nouveau défi.

Flash Info

Horaires de la Mairie

du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h15 et le
vendredi de 14h à 18h.

Horaires de l'Agence Postale Communale

du lundi au vendredi :
13h45 - 16h30
et le mercredi :
10h30 - 12h
13h45 - 16h30

Edito

Cela fait un an que la situation sanitaire limite les liens sociaux entre nous. Ainsi, il nous paraît essentiel que la commune adapte ses canaux de communication afin d'informer chaque concitoyen des actualités et des événements du territoire.

Pour cela, la commune de Réaumur, vous invite à télécharger l'application IntraMuros sur votre smartphone afin de recevoir les notifications en temps réel des actualités de la commune et de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges.



De même, en cette période où nos déplacements sont contraints, la commission communication souhaite vous faire découvrir Réaumur à travers des clichés inédits réalisés par des photographes amateurs.

Du 21 décembre 2020 au 1^{er} mars 2021, 15 personnes ont participé à la 2^{ème} édition du concours photo nommé "Un hiver à Réaumur". La commission communication s'est réunie le 8 mars, elle a sélectionné, 5 photos parmi les 26 clichés reçus. Le jury a délibéré de manière anonyme, le nom des participants n'est dévoilé qu'à l'issue des votes.



Cette 2^{ème} édition a été remportée par **M. Amaury FOLLET** pour son cliché nommé « *Couché de soleil immortalisé entre sarments de glace* » prise au Puy Germon.

Le 20 mars, l'hiver laisse la place au printemps, la commission communication vous invite à participer à la 3^{ème} édition "Un Printemps à Réaumur". C'est une occasion de sillonner les sentiers, les rues, d'ouvrir un regard sur notre environnement rural qui nous rappelle qu'il fait bon vivre un printemps à Réaumur et de prendre des photos insolites de la saison qui débute et ceci avant le 1^{er} juin.

Vous pouvez aussi retrouver l'actualité de la commune sur le site internet (www.reaumur.fr) ; sur Facebook (@Reaumur85).

Responsables d'associations, si vous souhaitez faire passer un article dans le prochain Echo à paraître en avril 2021, faites parvenir votre texte à la Mairie avant le 9 avril 2021.

Les annonces commerciales peuvent être distribuées avec l'Echo mais ne seront pas intégrées au texte.

Nous remercions tous les bénévoles qui distribuent cet écho dans la commune et les villages limitrophes.

Infos municipales

↳ Les comptes de gestion 2020 dressés par la comptable du Trésor Public et les comptes administratifs 2020 établis par le maire ont été approuvés à l'unanimité. Pour l'année 2020, la commune dégage des excédents de clôture de 251 514,90 € en section de fonctionnement et de 4 706,19 € en section d'investissement. Pour le budget commerce, l'année se clôture avec un excédent de fonctionnement de 2 530,74 € et un déficit de 15 052,44 € en investissement.

↳ Le budget primitif 2021 de la commune a été voté à l'équilibre en fonctionnement et investissement respectivement à 1 596 233,45 € et 1 1703 130,66 €. Les principales dépenses d'investissement concernent le projet d'aménagement du centre-bourg, la mise en place d'enseigne sur les bâtiments communaux, l'achat du lotissement du Sacré-Cœur.

↳ Le budget annexe 2021 "commerce" a été voté en fonctionnement et investissement respectivement à 24 000,00 € et 19 765,12 €. Les élus ont acté une subvention du budget de la commune afin d'équilibrer le budget.

↳ Cette année 2021 marque le vote du 1^{er} budget annexe pour "la cité du Sacré Cœur" pour un montant de 95 1000 € en section de fonctionnement et 95 000 € en section d'investissement. Les crédits ont été ouverts par le versement d'une avance remboursable du budget de la commune dans l'attente de la vente des parcelles.

↳ Taux d'imposition 2021

Suite à la réforme introduite par la loi de finances, les collectivités locales ne votent pas de taux pour la taxe d'habitation.

Afin de compenser la perte de ressources fiscales, la loi introduit en 2021 le transfert des taux de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB) du département (16,52 %) aux communes.

Les élus ont approuvé, à l'unanimité, une stabilité des taux, soit :

- 36,61 % pour la taxe du foncier bâti
- 46,57 % pour la taxe du foncier non bâti.

↳ Mise à disposition du personnel technique

Après demande du CIAS du Pays de Pouzauges, les élus acceptent la mise à disposition des agents techniques auprès de la Résidence Autonomie « Coteau du Lay ».

↳ Commission voirie

📍 Les agents techniques vont nettoyer les pavés du centre bourg, au karcher, du 22 au 26 mars. Nous comptons sur votre compréhension pour la gêne occasionnée pendant les travaux.

↳ Commission communication

Elle s'est réunie le 8 mars pour choisir la meilleure photo du concours « un hiver à Réaumur ». La commission a également échangé sur la promotion du lotissement du Sacré Cœur.

✍ Prochaines réunions

- Commission voirie,

Samedi 20 mars à 9h30, à la salle Ferchault

- Commission logement,

Mercredi 7 avril à 19h, à la marie

- Conseil Municipal,

Lundi 12 avril 2021 à 20h, à la salle Ferchault

Infos Plus

➤ Ecole Sainte Marie

Cette année, l'école va organiser une collecte de denrées alimentaires en fonction de certains besoins (huile, sucre en poudre, farine). Une liste complémentaire sera diffusée sur notre site www.reaumur-saintemarie.fr. Cette action va remplacer l'opération "Bol de riz". Chaque élève de l'école apportera une denrée à l'école pour le vendredi 2 avril. Les produits seront ensuite donnés à l'association du **Secours Catholique**.

Vous êtes également conviés à participer à notre action. Il sera possible de déposer votre produit à l'école le vendredi 2 avril de 17h à 18h15.

On compte sur vous !

➤ Compteur Linky

Enedis procède au changement des compteurs électriques sur la commune. L'entreprise SOLUTIONS 30, prestataire n°1 d'Enedis dans la pose des compteurs va prendre contact avec chaque foyer pour convenir d'un rendez-vous.

➤ SCOM

Collecte des déchets d'amiante liée 2021

Prochaines collectes en avril et en octobre 2021. Inscription à partir du 15/02/2021.

Deux collectes exceptionnelles des déchets contenant de l'amiante liée auront lieu en 2021 (Avril et Octobre) :

AVRIL 2021

- Déchèterie de Montournais : Samedi 3 avril 2021 de 9h30 à 11h30
- Déchèterie de la Flocellière : Samedi 3 avril 2021 de 14h30 à 16h30

Les déchets concernés sont les éléments en amiante-ciment tels que des plaques ondulées, des éléments de façades, des canalisations.

Jusqu'à 25 kg : 10 €
De 26 à 50 kg : 15 €
De 51 à 75 kg : 20 €
De 76 à 100 kg : 25 €



Au-delà de 100 kg : 25 € + 0,90 € par kilo supplémentaire

Pour bénéficier de ce service, une inscription est obligatoire auprès des services du SCOM en appelant au 02 51 57 11 93.

► Analyse des eaux de puits

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose une nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits.



Si vous consommez l'eau de puits, en assurer la qualité sanitaire est indispensable pour la sécurité de chacun. La présence de nitrates ou de bactéries dans votre eau est en effet nuisible à votre santé. **Cette année, une option glyphosate est proposée (66 € TTC au lieu de 90 € TTC).** Ayez le bon réflexe, un contrôle annuel pour vous et vos proches est nécessaire.

En mars 2021, L'ANALYSE COMPLETE SERA FACTUREE 65.90 € TTC au lieu de 87.91 € TTC

Vous pouvez apporter vos flacons au laboratoire à La Roche-sur-Yon,

ATTENTION, le dépôt doit être effectué le jour du prélèvement

Renseignements : 02 28 85 79 79 ou labo@vendee.fr

► Inédit, les effacements d'étangs financés à 100 % pour les propriétaires qui le souhaitent.

Dans le cadre du plan France Relance, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne lance à appel à projets pour les propriétaires d'étangs et de seuils sur cours d'eau. En effet, ces ouvrages en grand nombre sur le territoire perturbent le bon fonctionnement des cours d'eau, c'est pourquoi les travaux de suppressions se révèlent importants et prioritaires. Les techniques employées peuvent aller d'une simple brèche à une déconstruction totale de l'ouvrage, suivant les cas et le choix du propriétaire.

L'objectif sera la restauration des cours d'eau, des zones humides et leur biodiversité. Le financement auprès de propriétaires particuliers pour ce type de travaux est inédit, ainsi que le taux de l'aide qui s'élève à 100 % pour les particuliers, entreprises et associations. Ainsi sont financés, l'étude préalable aux travaux, le suivi de travaux, les travaux d'effacement, ainsi que la

réhabilitation du milieu.

Si vous souhaitez profiter de cet appel à projets inédit et en savoir plus, contactez le Point Info Eau au 02.51.57.77.14 dès que possible, afin de savoir si vous pouvez bénéficier de ces financements et connaître les modalités de demande d'aides.

La date limite de dépôt de dossier est fixée au **30 juin 2021**. Ceux-ci sont examinés par l'agence de l'eau par ordre d'arrivée et dans la limite de l'enveloppe financière disponible.

Pour des étangs sur source ou pour des mises aux normes, des aides financières existent également, renseignez-vous auprès du Point info eau.

Assoc' Info

► Familles Rurales

URGENT !

RECHERCHE PERSONNEL D'ACCOMPAGNEMENT DE RESTAURATION SCOLAIRE A REAUMUR

La mission consiste à encadrer les élèves sur le temps de pause méridienne comme suit :

- encadrer les élèves sur le trajet école-cantine
- assurer le service des repas
- accompagner les élèves de maternelles aux toilettes avant et après le repas
- assurer le nettoyage de la salle de restauration après le repas.

Poste à pourvoir dès que possible, en CDI à temps partiel (6h hebdomadaires).

Contactez Mme CAZIN au 07 69 08 70 95 ou envoyer un CV à contact@gefr85.org



Concours réservé aux amateurs
Deux photos maximum par participant
Photo couleur ou N&B
Règlement et bulletin d'inscription sur le site internet ou sur demande à la mairie
Date limite d'envoi : 1^{er} juin 2021

Mairie de Réaumur
1 place de l'Eglise
85700 REAUMUR
mairie@reaumur.fr
www.reaumur.fr

A vos agendas

sous réserve des conditions sanitaires

Mars

→ OGEC

Sam. 20, Vente de la Box Raclette

→ Don du sang

Mer. 24, de 15h30 à 19h30, La Pommeraie-sur-Sèvre (salle des fêtes)

Avril

→ Don du sang

Vend. 2, de 15h30 à 19h30, Le Boupère (salle du Bocage)

→ Le CMJ accompagné des Galoches Réaumuroises

Nettoyage des sentiers

Sam. 10, à 10h départ de la mairie

Ouvert à tous, n'oubliez pas votre gilet jaune !

→ CARéa - Fête du chocolat

Sam 17 et Dim 18, **ANNULE**

→ OGEC

Sam. 24, Livraison des plantes

Mai

→ Les Galoches Réaumuroises

Les randonnées des Rives du Lay

Dim. 9, départ à partir de 7h30 au stade

→ Réau'festif

Samedi 29, Plat à emporter

Etat Civil

📖 Décès :

Jean COUSIN, le 5 mars 2021

La chronique de mars ...

Le Conseil Municipal des Enfants devient le Conseil Municipal des Jeunes

Le samedi 27 février, le comité d'adultes, composé d'élus et de bénévoles, s'est concerté sur les règles de fonctionnement et d'administration du Conseil Municipal des Enfants. Il a décidé de renommer celui-ci en Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Le mercredi 3 mars, les enfants du CMJ se sont retrouvés pour un atelier crêpes. Ils ont apporté celles-ci et un bouquet de jonquilles aux résidents de la MARPA pour leur goûter du jeudi. Le beau temps a permis d'ouvrir les portes afin de permettre aux aînés et aux enfants de se parler en respectant les gestes barrières. Les jeunes et les aînés souhaitent pouvoir renouveler l'expérience rapidement.



Samedi 10 avril, matinée nettoyage de 2 sentiers de Réaumur avec l'aide des Galoches et également la participation de **tous les Réaumurois** disponibles.



MERCI

Nous tenons à remercier notre clientèle, fidèle à la Maison Verdon de Réaumur depuis 24 ans.

Nous avons été très bien accueillis le 1er mars 1997 par toute la municipalité et nous avons passé de belles années parmi vous.

Malheureusement, les portes de la boutique fermeront après le weekend de Pâques par souci de rentabilité. Emilie rejoindra notre équipe à Montournais.

A partir du mardi 6 avril, le magasin sera transféré chez Marise et Fabrice au Rétro.

Vous y retrouverez tous nos produits : pains traditionnels, pains spéciaux, viennoiseries, brioche....

Un rayon pâtisserie sera également mis en place du jeudi au dimanche.

Nous avons entièrement confiance en Marise et Fabrice pour faire perdurer la tradition boulangère à Réaumur. Un accueil avec le sourire et des conseils valent mieux qu'une impersonnelle machine à pain...

C'est donc en toute sérénité que nous leur passons le relais.

Patrice et François Verdon